Le service des Urgences du GHPP rejoint le Collectif Inter-Urgences

À la veille de l'inauguration des nouveaux locaux du service des Urgences du GHPP, le personnel a rejoint le mouvement de grève national du *Collectif Inter-Urgences*.

En cette période de rentrée, soucieux de pouvoir dispenser des soins de qualités dans de meilleures conditions de travail, au profit de meilleures conditions d'accueil, le service des Urgences du GHPP a déposé un préavis de grève illimité afin de soutenir et de participer au mouvement qui regroupe, en date du 10 septembre 2019, 250 Services d'Urgences en grève (ce qui représente pas loin de la moitié de la totalité des services d'Urgences répertoriés sur le territoire français).

Présentation du *Collectif Inter-Urgences*

Face aux restrictions budgétaires, aux difficultés d'accès à la médecine de ville, aux changements des besoins de la population, à la politique ambulatoire, à l'augmentation de la pauvreté …, la médecine d'urgence a vu son exercice exploser au cours des deux dernières décennies.
Le ***Collectif Inter-Urgences*** est issu de la volonté de paramédicaux motivés à porter l'amélioration des conditions de travail et d'accueil au sein des structures d'urgences.
C'est la première association professionnelle d'ampleur pour l'exercice paramédical aux urgences.
Il convient d'en distinguer deux aspects :

- Le *Collectif Inter-Urgences* agissant au cours du mouvement de grève national de 2019 qui, avec les syndicats et les organisations professionnelles, vise à rebattre les cartes de la médecine d'urgences en France.
- L'association du *Collectif Inter-Urgences*, qui a pour projet de maintenir dans le temps une vigilance sur les conditions de travail et d'accueil. L'association protège les paramédicaux pris entre leur droit d'alerte et leur devoir de réserve.

Les représentants du *Collectif Inter-Urgences* ont ainsi fait le constat d'une impasse politique sur la gestion hospitalière aujourd'hui. La saturation des services, sans hausse des moyens en regard et sans revalorisation de l'exercice soignant, entraîne une dégradation majeure dans la réalisation de nos missions de service public. Face à ce contexte, plusieurs d'entre nous ont déjà pu tenter des approches en local pour faire reconnaître la souffrance des soignants et demander entre autres une augmentation des effectifs et des salaires, sans franc succès.
Le constat partagé de conditions d'accueil et de travail dangereuses a permis la constitution du *Collectif Inter-Urgences*, infléchissant le rapport de force à l'aide des organisations syndicales CGT, FO, SUD.
Ce constat est transposable à tous les services hospitaliers !

Les revendications communes

- **Augmentation capacitaire** : avec des engagements forts pour arrêter la fermeture de lits d'aval et la création de lits nécessaires à l'arrêt des hospitalisations brancards.
- **Augmentation de l'attractivité** : avec 300€ net mensuel d'augmentation de salaire, soit l'équivalent de 80 points d'indice supplémentaires ; ainsi qu'un meilleur accès à la formation et des engagements sur la qualité de vie au travail.
- **Augmentation des effectifs** : avec la stagiairisation de tous les contrats précaires ; ainsi que d'acter pour l'ensemble des services un rattrapage à hauteur des besoins remontés service par service.

Mardi 10 septembre 2019, au lendemain des annonces d'Agnès Buzyn, qui a promis 12 mesures et 750 millions d'euros pour soulager les Urgences, le *Collectif Inter-Urgences* organisait son Assemblée Générale afin de poursuivre le mouvement de grève dans les Urgences. En effet, le *Collectif Inter-Urgences* a assuré que ces mesures annoncées par le gouvernement étaient insuffisantes. Il a ainsi voté une motion rappelant ses revendications et acté le principe de rassemblements locaux le 26 septembre 2019 (une date pour une mobilisation nationale en octobre 2019 sera prochainement communiquée).

Lors de cette AG, des infirmières, aides-soignantes, brancardiers, manipulateurs radio, médecins, syndicalistes ou non syndiqués, ont échangé pour réinventer un mouvement social qui dure depuis six mois. Un mouvement actif mais qui reste malgré tout peu visible, car les paramédicaux, même grévistes, sont assignés à leur poste, étant donné le sous-effectif dans les services d'Urgences.

La question est donc la suivante : comment fédérer davantage ?

Car l'objectif est bien de fédérer. Non seulement d'autres services hospitaliers, au premier rang desquels la psychiatrie et les EHPAD, particulièrement en souffrance.

C'est ainsi que l'ensemble des services est appelé à rejoindre la grève et a participer à la mobilisation pour la revalorisation de l'exercice hospitalier.

Le *Collectif Inter-Urgences* et l'intersyndicale CGT, FO et SUD appellent à l'intensification des mouvements de grève dans ce secteur.

Le gouvernement doit entendre la colère des professionnelles et répondre aux revendications.

Le mouvement ne faiblit pas aux urgences, il se propage et se diffuse aux autres secteurs. Les soignants de l'Hôpital Public sont déterminés à se battre pour préserver la qualité des soins. Ils sont convaincus que, pour nos patients, nos collègues, notre système de santé, il devient vital d'agir.

Source : site web interurgences.fr
https://www.interurggences.fr